

Dieu, tous quatre compris dans la même affaire; n'ont point présenté d'excuse au Parlement; ils auroient cru manquer aux devoirs de leur ministère, s'ils eussent comparu devant un Tribunal qu'ils regardent comme incompetent pour la connoissance d'affaires de ce genre. Ils ont mieux aimé s'exposer à tous les événemens en s'éloignant de Paris, que de se prêter aux instances qu'on faisait leur avoir été faites de reconnoître la compétence du Parlement. Ils se sont retirés à St. Mihiel en Lorraine, & y demeurent depuis six semaines. Nous reconnoissons ainsi, qu'il ne peut y avoir que les ennemis de ces Prêtres & ceux de l'Eglise qui nous ont donné l'avis dont nous avons fait usage. Conséquemment nous n'hésitons pas de le rétracter, & de rendre par-là la justice qui est due à la fermeté & au zèle du Curé de St. Nicolas - des - Champs, de ses deux Vicaires & de son Porte-Dieu.

*Lettre au
sujet du
Marquis de
Fraygne.*

IV. On a affecté dans les papiers publics de Berlin, d'y représenter le Marquis de Fraigne Gentilhomme François, comme un voyageur sans aveu, faisant le métier d'espion *, pour détruire l'illusion que la Cour de Berlin a cherché d'accréditer, il suffit de lire deux Lettres, que l'Abbé Comte de Bernis a écrites de Versailles le 3. Septembre 1757. l'une à la Princesse doüairière d'Anhalt-Zerbst & l'autre au Duc regnant, lesquelles il leur a remises à son arrivée à Zerbst. Celle à la Princesse étoit conçue en ces termes.

MADA-

* Nous avons dit de lui le mois dernier. & la chose est véritable, qu'il avoit trouvé le moyen de s'évader de la Citadelle de Magdebourg, qu'il a été repris, ramené & qu'il est gardé plus étroitement qu'il n'étoit.